



MEMOIRE DE STRATEGIE

ANALYSE STRATEGIQUE DU REGNE DE LOUIS

XI

LCL (Air) BOREL Jean-Jacques

7ème Promotion
1999 – 2000

FICHE DE PRESENTATION

1- Analyse Stratégique du règne de LOUIS XI

2- LCL Borel Jean-jacques

3- 15 mars 2000

4- Division D-Groupe D3

5- Mémoire de Stratégie

6- Résumé :

Quand il accède au pouvoir le 22 juillet 1461, Louis a déjà trente-huit ans. Il hérite d'un Royaume épuisé par cent ans de guerre étrangère, de nombreuses guerres civiles, miné par l'appétit de pouvoir des grands féodaux que l'anarchie et l'affaiblissement de l'autorité royale ont rendus pratiquement indépendants. Pourtant, en vingt-deux ans de règne, cet homme exceptionnel va imposer sa vision de l'état. Quand il meurt le 30 août 1483, il laisse un Royaume agrandi d'immenses territoires, un pouvoir centralisé appuyé sur des institutions nouvelles et efficaces, une organisation militaire rénovée basée sur une armée permanente nombreuse et moderne, des princes et des nobles, vassaux obéissants de la couronne, hors d'état de nuire et tout danger de guerre étrangère écarté. Comment ces résultats ont-ils été obtenus? Seule une analyse stratégique mettant en lumière l'application des concepts énoncés par SUN-TSI complétés par CLAUSEWITZ, et d'autres théoriciens, peut nous apporter la réponse. Je vous propose de voir que l'oeuvre de LOUIS XI n'est pas le fruit du hasard mais le résultat d'une analyse de situation, du choix d'une stratégie globale, et de son application obstinée en dépit des échecs ponctuels et provisoires jusqu'à la victoire finale.

7- Mots clés

Stratégie, Analyse, France, Indirecte, Guerre froide, Féodalité, Bourgogne, Angleterre.

SOMMAIRE

I) INTRODUCTION

II) ETAT DES LIEUX

II.1 Contextes politique et stratégique à la naissance de Louis

XI

II.2 Etat du Royaume à son avènement

II.3 Etat du Royaume à sa mort

III) ANALYSE STRATEGIQUE

III.1 Les choix

III.2 La mise en œuvre.

III.3 Les résultats

IV) CONCLUSION

V) BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

SAPIENS NIHIL INVITUS FACIT

- *Le sage n'agit jamais contre son gré*
- *Qui ne sait dissimuler ne peut régner*

Alors que cinq siècles seulement nous séparent aujourd'hui de la France dont hérita Louis XI lorsqu'il devint roi le 22 juillet 1461, six siècles et demi séparaient celle-ci de l'époque de Charlemagne. Cependant, ce dernier se fût certainement trouvé plus à l'aise dans la France de Louis XI que nous, qui en sommes pourtant moins éloignés dans le temps.

L'accélération générale de l'évolution, la rapidité des voyages et de la circulation de l'information, les progrès de la technologie et des sciences, nous ont conduits à ce stupéfiant paradoxe que constitue la coexistence d'une société ordonnée, supérieurement organisée, avec une violence concertée d'une intensité et d'une efficacité sans précédent due à des armes toujours plus puissantes. Tous ces aspects propres à notre temps et à notre milieu nous rendent tout à fait étrangère l'époque plus simple de Louis XI.

Les hommes du temps de Louis, et avant eux ceux du siècle de Charlemagne, savaient ce qui était juste, même s'ils ne s'appliquaient pas toujours à suivre la justice, ils n'avaient pas le moindre doute quant à l'existence de Dieu et croyaient tout aussi fermement à la puissance du malin. Le peuple n'avait qu'une intelligence primitive, incapable d'apprécier la force et les fonctions des institutions. Les amusements étaient rares mais intensément savourés, l'ennui était inexistant et la précarité de la vie communément admise. La souffrance et la pauvreté n'étaient pas déshonorantes et l'inhumanité de l'homme face à son prochain ne constituait pas une insulte au progrès. A l'époque de Louis XI, le comportement humain s'inscrivait entre deux extrêmes : la richesse et le rang exhibaient leurs splendeurs, la pauvreté étalait ses plaies sur les places des marchés. L'échafaud offrait à chacun l'édifiant et horrible spectacle du châtement que la justice réservait au crime de l'homme, car, récalcitrant et brutal, celui-ci ne pouvait être dompté que par la violence, et les cruels traitements que lui valaient ses fautes devaient servir d'exemples à ses semblables. Ainsi, les sinistres tortures prétendument inventées par Louis XI ne répondent en rien à la réalité.

Le roi appliquait les méthodes en vigueur à son époque et compte tenu de l'esprit qui régnait alors, ce fut même un souverain plus humain que nombre de ses contemporains et de ses successeurs.

D'autre part, contrairement à nos gouvernants actuels, Louis XI comme Charlemagne, pardonnait la trahison et la perfidie avec une miséricorde qu'ignore notre justice impersonnelle et qui nous semble relever plus de l'aveuglement que de la bonté. Pourtant, en tant qu'homme, lui aussi aurait besoin un jour d'être absous, et il espérait tirer avantage de la gratitude que pourrait lui valoir sa générosité. Aujourd'hui, le traître sait qu'aucun mouvement d'humeur ne viendra modifier la sentence que des tribunaux aveugles prononceront contre lui.

Nous qui avons donné à la mort et à la destruction une efficacité sans précédent, nous qui, le soir venu, fuyons sur des routes ensanglantées l'épouvante que nous inspirent nos villes, nous considérons les horreurs du passé comme bien pires que celles que nous connaissons aujourd'hui. En réalité, nous nous sommes simplement habitués aux maux de notre temps, tandis que ceux de nos ancêtres ont acquis au travers des siècles un aspect terrifiant.

Voilà en quelques traits l'univers quotidien des grands et des humbles au temps de Louis. Jetons à présent un regard sur les institutions civiles, religieuses, et militaires de la société du XVème siècle.

Le féodalisme constitue alors en Europe le système politique et social dominant. Il existe sous diverses formes depuis plus d'un demi millénaire. Né des pressions extérieures exercées sur les différents royaumes barbares édifiés sur les ruines de l'Empire romain, et des conditions intérieures créées par les menaces subies par les fragiles sociétés occidentales, il est une réponse à l'incapacité du pouvoir central à faire face à la fois aux difficultés intestines et aux dangers extérieurs. Ainsi, tout comme la défense, la vie sociale s'organise alors à l'échelle de la région qui tombe tout naturellement sous la coupe de l'autorité locale. A la fin du Xème siècle la menace extérieure disparaît, mais le système féodal, qui a permis à l'Europe de survivre, à engendré un réseau de seigneurs plus ou moins puissants, liés les uns aux autres par tout un système d'assujettissement, appelé vasselage, minutieusement défini, basé sur la tenure des terres et un faisceau d'obligations du vassal envers son suzerain. Bien que situé au sommet de cette pyramide, le Roi ne revêt pour le simple habitant aucune réalité tangible. C'est un personnage lointain dont l'autorité redoutable n'appartient pas à la vie quotidienne. Les grands féodaux, ducs et comtes, règnent en maîtres sur leurs états : ils battent monnaie, collectent les impôts, rendent la haute, la moyenne et la basse justice, définissent les usages et les lois, délibèrent en leurs conseils, envoient et reçoivent des ambassades.

Ces grands seigneurs ont donc tout naturellement tendance à exiger et à obtenir plus d'obéissance de leurs propres vassaux, qu'ils ne sont prêts à en témoigner à leur suzerain le Roi.

Le deuxième pilier de la société de l'époque est bien sûr l'Eglise. L'Eglise est partout. Elle détient environ un tiers des terres et ses richesses sont alors incalculables. L'armée de ses serviteurs, moines, prêtres, évêques, représente un cinquième et peut-être un quart de la population. La vie quotidienne est rythmée par les sacrements, et les grands ecclésiastiques sont devenus des princes temporels, à la tête de grands domaines.

La troisième composante de cette société médiévale est alors au stade embryonnaire. Le développement des échanges et de la vie économique va créer ce qui deviendra le principal appui et soutien de Louis XI dans sa lutte ; la bourgeoisie. Cette société repose toute entière sur la masse anonyme de serfs et de paysans qui ne comptent pour rien, et dont l'unique fonction est de permettre aux seigneurs d'étaler l'éclat de leur splendeur. A l'époque, un fils d'ouvrier ou de paysan a peu de chance de s'élever. Longtemps, seule l'Eglise a offert la possibilité à un garçon pauvre mais intelligent, d'accéder à un rang supérieur. C'est une des grandes idées de Louis XI que d'avoir su utiliser les emplois de fonctionnaires royaux pour attirer à lui les meilleurs de ces bourgeois, qui constitueront un corps tout dévoué au souverain et qui ne lui fera jamais défaut, même aux heures sombres et difficiles.

Royaume épuisé, autorité du souverain battue en brèche, guerre étrangère, querelles de clans chez les grands féodaux, organisation de l'état inexistante. Voilà le chantier auquel un homme extraordinaire va se trouver confronté, avec pour seules forces sa conviction, sa vision de l'état et son pouvoir d'analyse. Méprisé par beaucoup, ce Roi méconnu et donc mal jugé va, en vingt ans de règne, résoudre tous les problèmes de ses prédécesseurs et léguer à ses successeurs un état centralisé aux institutions claires et efficaces, une armée permanente pionnière en Europe, une diplomatie respectée et écoutée, et surtout un Royaume en paix et agrandi d'immenses territoires.

Comment peut-on expliquer une telle réussite ? La chance seule suffit-elle ? La réponse est évidemment non. Cette étude se propose donc d'analyser cette période de l'histoire que constitue le règne de Louis XI de manière à faire apparaître clairement les choix stratégiques du souverain, les raisonnements qui l'ont conduit à faire ces choix et leur application à la situation militaire du Royaume ainsi qu'à leurs conséquences sur l'organisation politique et sociale.

C'est pourquoi, après avoir fait un état des lieux du Royaume de France, aux trois dates clés que sont la naissance, l'avènement et la mort de Louis, je tâcherais de montrer comment Louis a mis en œuvre les grands principes de la stratégie tels qu'ils ont été énoncés par SUN-TZU, complétés par CLAUSEWITZ et le général A. BEAUFRE. Cette analyse sera thématique et non chronologique afin de ne pas noyer le lecteur par l'accumulation de détails historiques. Seuls les faits permettant de découvrir le processus de création de la pensée stratégique du souverain seront développés. Enfin, je conclurais par une synthèse et quelques enseignements.

ETAT DES LIEUX

CONTEXTES POLITIQUE ET STRATEGIQUE A LA NAISSANCE DE LOUIS

Avant de commencer cet état des lieux du Royaume de France, il me semble nécessaire d'expliquer le choix de ces trois dates clés que sont la naissance, l'avènement et la mort du Roi. Si la comparaison de l'état de la France entre les deux dernières dates paraît être une évidence pour qui veut établir un bilan, le choix de la première se justifie par le grand laps de temps qui s'est écoulé entre la naissance de Louis et son accession au trône. En effet, trente-huit ans séparent les deux événements, intervalle d'autant plus important qu'il a permis au futur Roi d'observer, de juger et de critiquer la dernière partie du règne de son père. Sa qualité de Dauphin de France, qui l'a souvent conduit à s'opposer, y compris par la force, aux décisions de son prédécesseur, lui a cependant surtout permis de prendre du recul et de mûrir ses décisions et ses choix stratégiques. Enfin, au cours de cette période le Royaume a continué à évoluer, subissant des changements dont Louis fut le témoin, très souvent l'acteur et qui lui permirent d'approfondir ses réflexions.

A présent, levons le rideau sur le Royaume à l'été de l'an de grâce 1423, et pour être précis, le 3 juillet. Ce jour là, au palais épiscopal de Bourges, Marie d'Anjou, épouse du Roi Charles VII, met au monde un garçon que l'on prénomme Louis en souvenir de son aï eul Saint Louis. Sa venue au monde survient à un moment de grande détresse pour la Maison Royale de France.

Son grand-père, Charles VI, victime de seigneurs jaloux, contraint d'abandonner sa fille et son Royaume à un conquérant étranger – Henry V d'Angleterre – était devenu fou. Son père, Charles VII, déclaré bâtard par sa propre mère, la Reine Isabeau de Bavière, n'est reconnu comme Roi de France que par une toute petite partie du Royaume, à tel point que ses ennemis le traite par dérision de Roi de Bourges. A vingt et un ans, ce Roitelet qui n'a pas été couronné à Reims, alors occupé par les Anglais, est une marionnette entre les mains de princes et de conseillers surtout préoccupés de leurs intérêts particuliers.

Les événements survenus au cours des années de conflit avec l'Angleterre, ont en effet conduits les seigneurs Français à remettre en cause le principe de la primauté de l'autorité royale. Les efforts de cinq siècles et demi de luttes incessantes entre la maison des Capétiens et le

corps féodal français, sont remis en cause par des princes enhardis par la faiblesse du Roi.

Le contexte politique de la venue au monde d'un héritier dans la Maison de France, n'est donc pas particulièrement favorable. Charles VII est d'un naturel timide, courtois et indolent. Ne manquant ni d'intelligence ni de finesse, il est dépourvu de la volonté de mettre ses qualités en pratique.

La situation militaire française n'est pas meilleure. Le concept stratégique n'est pas remis en cause, malgré son échec patent et les désastres qu'il a engendré. Cette façon de conduire les armées est directement issue du monde féodal et de son organisation. Tout vassal devant à son suzerain un service armé de quarante jours, l'ost est constituée de formations hétéroclites essentiellement composées de cavaliers lourdement équipés. Chaque seigneur à la tête de son détachement ne rêve que d'exploits chevaleresques, ne se sent que peu concerné par la manœuvre d'ensemble, et ne se soucie pas du résultat final. Nul n'est prêt à se sacrifier pour le bien commun et seule la gloire personnelle est recherchée. Tout les principes élémentaires de la guerre sont ignorés : la ruse est condamnée par la morale chevaleresque, la connaissance de l'adversaire est négligée, le choix du moment propice à l'attaque est fortement contraint par la durée limitée du service armé du Roi, la temporisation est considérée comme une lâcheté et la négociation comme un aveu de faiblesse. Ces comportements conduisent logiquement l'armée française au désastre de Crécy en 1346. Aucune leçon n'étant tirée de cette bataille, les mêmes causes engendrent les mêmes effets à Poitiers en 1356, où le Roi de France est même capturé par son adversaire, et à Azincourt en 1415. Le laps de temps séparant ces défaites laisse entrevoir l'étendue des lacunes de la pensée stratégique française de l'époque. Les victoires du règne de Charles V seront éphémères car dues essentiellement aux faiblesses anglaises plus qu'à une évolution stratégique majeure. La première évolution significative sera l'épisode Jeanne d'Arc, car elle saura imposer un commandement unique et fixer un but précis: reconquête des provinces perdues et légitimation du Roi par le couronnement à Reims. Sa capture et son exécution, qui auraient pu être évitées –l'usage du temps permettent le rachat ou l'échange de prisonniers- vont briser cet élan et les batailles qui suivent ne font qu'entretenir un équilibre militaire qui banalise la présence Anglaise en France. En effet, les victoires de Patay et d'Orléans ne doivent pas faire oublier les désastres de Cravant et de Verneuil qui leur sont contemporains, et dont les conséquences terribles furent de pérenniser l'occupation de nombre de provinces françaises par les Anglais.

Cet équilibre satisfait les deux parties et va se prolonger jusqu'en 1453. En effet cette année voit les armées françaises chasser définitivement les Anglais de Guyenne. Le Roi Henri VI ne possède plus alors en France que quelques ports dont Calais, et voit son royaume troublé par les prémices de ce qui va devenir la guerre des Deux-Roses.

Les conséquences politiques de cette situation sont importantes car son nouveau statut de Roi victorieux va pousser Charles VII à laisser libre cours à ses penchants naturels. Abandonnant le soin du Royaume à ses conseillers, il va s'adonner aux plaisirs de la cour, négligeant la reconstruction du pays, la mise en œuvre des réformes fiscales, monétaires et militaires indispensables au renforcement de la crédibilité de l'autorité royale.

Les dernières années du règne de Charles VII voient son opposition avec Louis s'exacerber au point de contraindre celui-ci à chercher refuge auprès du Duc de Bourgogne. La politique étrangère sans discernement du Roi et de ses conseillers aboutira au désastre de la maison d'Anjou en Italie et à la résurgence de l'antagonisme avec l'Angleterre. La politique intérieure a laissé aux grands feudataires la totalité de leurs pouvoirs, et la mise en œuvre de la réforme de l'armée est tardive et sans ampleur.

Quand Charles VII rend son âme à Dieu le 22 juillet 1461, Louis, toujours hôte du Duc de Bourgogne, monte sur le trône de France bien décidé à s'imposer à tous. Son retour dans le Royaume est rapide, son couronnement immédiat. Le nouveau Roi se met très rapidement au travail habité par un sentiment d'urgence motivé par le désir de prouver sa valeur et couper court ainsi à toute velléité de contestation de sa légitimité. Cette bonne volonté maladroite va avoir des conséquences importantes. Mais voyons d'abord quelle situation est la sienne et dans quel environnement politique, militaire et économique il se trouve.

ETAT DU ROYAUME A L'AVENEMENT DE LOUIS

Le couronnement très rapide du nouveau souverain, avant même de rentrer dans Paris, montre bien le désir de légitimité de Louis, mais aussi sa crainte d'être contesté par son frère et les grands féodaux du Royaume. La situation politique est en effet troublée. Les dernières années de Charles VII ont permis à la grande noblesse, celle qui possède les fiefs importants, de vivre en quasi indépendance vis à vis du pouvoir royal. Ces grands seigneurs, au premier rangs desquels se trouvent les ducs de Bourgogne et de Bretagne, ne sont pas prêts à faciliter la tâche du nouveau souverain. Louis est considéré par beaucoup comme un rebelle et un traître en raison de ses différends avec son père, de ses refus à se soumettre à l'autorité royale, de sa décision de se réfugier auprès du duc de Bourgogne.

Pourtant, malgré la défection des familiers de son père qui se savent menacés, la grande majorité des officiers royaux se rallie au nouveau Roi. La plupart sont bien sûr motivés par le désir de conserver leurs postes et avantages, mais une certaine continuité est ainsi assurée dans la conduite de l'Etat.

La sur activité du Roi durant les premiers mois de son règne lui masque la réalité de la situation intérieure, et l'apparente facilité avec laquelle il s'est installé sur le trône, lui fait croire que ses vassaux et sujets sont prêts à accepter sa vision de l'Etat et à le suivre sur la voie qu'il a choisit. Sa désillusion n'en sera que plus grande et sa position que plus délicate quand la rébellion surviendra. Pour l'heure, Louis réorganise le Royaume en nommant ses proches aux postes clés et en écartant la plupart des conseillers de son père.

A la fin du règne du Roi Charles, la situation extérieure de la France s'est grandement améliorée. L'ennemi Anglais est enlisé dans une querelle de succession, la guerre des Deux Roses, qui lui interdit de s'intéresser de trop près aux affaires françaises, l'Espagne est toujours aux prises avec les musulmans dans le sud de la péninsule, et l'Italie est le théâtre des rivalités entre les cités du nord, les états Pontificaux et le Royaume des deux Siciles. Cette situation troublée va permettre à Louis de donner toute la mesure de son talent. Dès son arrivée aux affaires, il va se lancer dans de grandes manœuvres diplomatiques en direction de ces trois théâtres et y remporter de beaux succès.

Dans le domaine militaire la situation n'est pas très brillante. En effet, malgré les ordonnances prises par Charles VII en 1439, interdiction des armées privées, en 1445, création de quinze compagnies d'ordonnance de chacune cent lances de six hommes, et enfin en 1448, création des compagnies de francs-archers, Louis n'a

pas hérité d'une armée véritablement structurée, composée de troupes uniformément équipées et régulièrement soldées.

En effet, les lances sont confiées à des capitaines chargés de les maintenir sur le pied de guerre avec l'argent du Roi. Mais beaucoup de ces officiers empochent la solde sans s'occuper de leurs hommes. Leur valeur militaire est donc contestable, bien que le principe ayant présidé à leur création soit tout à fait justifié. La réforme doit simplement être poursuivie et elle le sera après les premiers combats contre la rébellion des princes.

Dans le domaine économique, l'état du royaume n'est guère florissant. Les longues années de guerre étrangère et les opérations incessantes menées sur le territoire ont laissé les campagnes très endommagées. La dépopulation consécutive aux conflits et à la peste a entraîné l'abandon de nombreuses terres, et bien des domaines sont en friche. La main d'œuvre est tellement recherchée que de nombreux serfs peuvent racheter leur liberté sans peine. Nombre de seigneurs se sont appauvris et cet univers encore médiéval a vu apparaître une nouvelle puissance : celle des villes et des bourgeois. Louis saura parfaitement tirer parti de ce nouveau partenaire et l'utilisera très tôt dans sa lutte contre les princes.

Voilà rapidement brossé, le tableau de l'environnement du nouveau Roi de France. Situation intérieure faussement calme, situation extérieure très troublée et propice à des coups d'éclats, situation militaire en pleine évolution, et enfin révolution économique en cours. Louis disposera de vingt-deux ans de règne pour s'affronter à ces problèmes et laisser son empreinte dans l'Histoire.

ÉTAT DU ROYAUME A SA MORT

Louis s'éteint le 30 août 1483. Quel Royaume laisse-t-il à son fils ? Le futur Charles VIII est âgé de treize ans à peine et un frisson d'espoir parcourt le pays ! Le peuple rêve d'une diminution des impôts, les nobles eux y voient l'occasion de reconquérir une indépendance et une influence perdue depuis vingt ans ! Pourtant, après quelques semaines de flottement, Anne et Pierre de Beaujeu, fille et gendre de feu le Roi Louis XI, réussissent à rétablir la situation et à conserver le solide gouvernement mis en place par le précédent souverain. Preuve éclatante de cette réussite, la tentative de rébellion des princes menée par Louis d'Orléans en 1485, deux ans seulement après le décès de Louis XI, est un échec total : le pays reste indifférent et Orléans, la ville même du meneur, refuse d'ouvrir ses portes et de se livrer aux rebelles ! Même placée entre les mains d'un souverain sans envergure, la monarchie nationale instaurée par Louis XI va s'avérer inébranlable.

Dans le domaine de la politique intérieure, Louis a gagné sa guerre contre les nobles. La soumission des princes, obtenue en plusieurs étapes, peut-être considérée comme définitivement obtenue après la mort de Charles de Bourgogne en 1477. Le mouvement, déjà très affaibli par l'exécution du Comte de Saint-Pol en 1475, s'éteint après celle de Jacques de Nemours en 1477 et l'arrestation du Duc d'Alençon en 1481. Pour autant, il serait naïf de croire extirpées pour toujours les tentations de rébellion des grands vassaux, mais elles ne devaient plus mettre en péril la monarchie pendant de longues années. Simultanément, et par lien de cause à effet, Louis a rattaché à la couronne un grand nombre de territoires confisqués aux princes. Cet accroissement du domaine royal apporte au souverain une puissance personnelle très grande et renforce son autorité. Le temps des grands barons dont les fiefs disputaient la première place au domaine royal est révolu. Le Roi est désormais maître en son royaume.

Dans le domaine de la diplomatie et de la politique extérieure, Louis laisse une œuvre considérable. Non seulement le Royaume qu'il laisse s'est agrandi des territoires du Roussillon, de la Cerdagne, de l'Artois, de la Bourgogne, de la Provence, mais surtout il lègue à son successeur une organisation très efficace. Il est le créateur d'un corps diplomatique tout à fait original. Ses ambassadeurs sont présents partout en Europe et travaillent à la manière des diplomates italiens. Ce réseau lui permet d'exercer une grande influence auprès des cours européennes. A sa mort, rien ne se fait dans la péninsule italienne sans l'aval du Roi de France.

Les traités signés avec le Roi d'Angleterre Edouard IV font de ce dernier le pensionné de Louis, et le Roi de France, par son alliance écossaise, a suscité dans le dos d'Edouard un ennemi qui épuisera l'Angleterre pour de nombreuses années, la dissuadant ainsi d'intervenir dans les affaires du Royaume de France. Son alliance avec les Cantons Suisses lui permet de déstabiliser l'Empire de Maximilien et de sécuriser ainsi les frontières orientales du Royaume.

Dans le domaine militaire, Louis a poursuivi et amplifié les réformes entreprises mais abandonnées par son père. Il transforme l'armée féodale en armée permanente et en porte les effectifs à quatre mille lances, soit près de vingt-quatre mille hommes. Ce corps de troupes est appuyé par vingt mille archers et un corps d'artilleurs disposant de plusieurs centaines de pièces. Cette armée moderne est équipée d'armements sortis des ateliers créés spécialement à cet effet à Tours, Paris et Rouen. La logistique a aussi fait l'objet d'une attention particulière et des officiers sont chargés d'organiser les convois de chariots servant à l'approvisionnement des troupes. Enfin, les commandes de canons et de munitions sont sous la responsabilité de trois maîtres de l'artillerie qui ont sous leurs ordres, à Tours, Orléans, Rouen et Montargis, un arsenal, une fonderie, un dépôt pour les armes et canons, et un autre pour le salpêtre. En ce qui concerne le commandement de ces armées, Louis a pris pour habitude de faire appel à des officiers de métier plutôt qu'aux nobles de son entourage. Il a pris soin également de faire tourner les commandements afin qu'aucune figure ne s'impose comme grand chef de guerre et seul responsable de victoires décisives. Le Roi est seul à exercer le commandement, il prend les décisions stratégiques mais il est également le seul à décider de la préparation et de la conduite des opérations. Cette responsabilité unique s'exerçant sur les trois domaines, stratégique, opératif et tactique, permise par la taille réduite des forces armées est symptomatique de la vision centralisée de l'Etat Royal qui anime Louis.

Dans le domaine économique, Louis lègue à son successeur un Royaume reconstruit et enrichi. L'ensemble du revenu réalisé par les impôts a plus que doublé par rapport à ce qu'il était à son avènement. Louis a bien compris l'aspect dynamique des forces économiques, il est le créateur de très nombreuses foires, il introduit l'industrie de la soie à Lyon puis à Tours, favorise l'imprimerie et crée puis convoque régulièrement des assemblées de « gens entendus et experts » dans le domaine de l'économie. Il nomme un « maître général des mines » pour stimuler l'industrie minière, va jusqu'à obliger les propriétaires de gisements à exploiter leur bien ou à le louer, exempte les ouvriers d'impôts et encourage les mineurs étrangers réputés, surtout allemands, à s'installer en France. Sa politique monétaire tente à la fin de son règne de lutter contre la dépréciation de la monnaie.

Tous ces efforts dans le domaine économique sont entrepris dans le but de servir les desseins stratégiques du Roi, ils ne sont que des instruments de puissance contre les ennemis du Royaume et font partie de la stratégie globale que Louis laisse à son successeur.

ANALYSE STRATEGIQUE

LES CHOIX

Tous les choix stratégiques de Louis XI sont fortement influencés par son accession tardive au trône. En effet, il a trente-huit ans lorsqu'il succède à son père, et les dernières années de brouille avec Charles VII, qui l'ont tenu éloigné de la cour de son père pendant près de quinze ans, ont été mises à profit par Louis pour mûrir longuement sa vision du Royaume. Cette attente explique également la hâte avec laquelle il se lança dans le gouvernement de la France dès le décès de son père.

Son enfance est marquée par l'insécurité et par l'absence de ses parents. Enjeux des rivalités des clans se disputant les faveurs de Charles VII, Louis ne connut vraiment sa mère et sa famille que vers l'âge de dix ans, nul doute qu'il en restât marqué. Pourtant, dès son mariage avec Marguerite d'Ecosse, mariage d'Etat, le Dauphin est associé au gouvernement et aux campagnes militaires. Accompagnant son père en tournée dans le Royaume, il est chargé de différentes opérations dès 1437, il a alors quatorze ans, opérations dont il s'acquitte avec brio. Pourtant, rappelé auprès de la cour, il se voit refuser un apanage digne de son rang. Déçu, l'ambitieux Louis servira de prétexte aux grands féodaux pour organiser une révolte : la praguerie. Mis au pas par le Roi, tous les grands abandonneront Louis et tenteront de lui faire porter la responsabilité de la révolte. Conscient de cette erreur, Louis y trouvera la source de son premier choix stratégique :

La sécurité et la stabilité du Royaume passent par l'abaissement durable des grands vassaux et l'impossibilité pour eux d'utiliser l'héritier de la couronne comme prétexte à des rébellions.

Il s'attellera à la mise en œuvre de cette idée sitôt sa prise de pouvoir effectuée.

L'ennemi Anglais a toujours été présent dans la vie de Louis. Dès son plus jeune âge, il a vu la France dévastée par la guerre, envahie sans cesse par les souverains successifs d'un Royaume Anglais très souvent victorieux. Malgré le ralentissement des opérations et la perte de la quasi totalité des territoires qu'ils détenaient en France, les Anglais faisaient peser sur le Royaume une menace récurrente, empêchant toute

tentative de développer une politique continentale et gênant considérablement la reconquête intérieure du pays et son développement économique.

Appuyée sur une supériorité stratégique et tactique, ainsi que sur un réseau d'alliances avec les princes Français rebelles, la politique des souverains Anglais a motivé le deuxième choix stratégique de Louis XI :

La sécurité du Royaume passe par l'abaissement de la Couronne Anglaise et de son allié traditionnel le Duché de Bourgogne. Son isolement politique est un corollaire indispensable à cette action. Une décision militaire significative étant difficile à obtenir, il faut attaquer les Anglais sur leur propre terrain, à savoir leur susciter des ennemis sur leur territoire et les déstabiliser de l'intérieur.

La mise en œuvre de cette idée explique la relative modération de Louis vis à vis de l'Angleterre, jusqu'au jour où son dispositif lui permettra d'exiger et non plus de solliciter.

Le corollaire immédiat de ce deuxième choix est bien évidemment la réflexion menée sur l'organisation militaire de la France, organisation qui a conduit aux désastres dont nous avons parlé plus haut. Investi de quelques grands commandements dès l'âge de quatorze ans, Louis a vite mesuré les défauts de l'armée royale. Sa mémoire et son expérience personnelle lui ont montré le danger qu'il y a, à confier des armées puissantes à des Princes ou à des généraux plus ou moins fidèles à la Couronne. Pourtant on ne peut se passer d'armée pour mener une politique de puissance, et le souvenir des bandes de brigands et d'écorcheurs qu'il a lui même conduits à la bataille est là pour lui rappeler l'importance d'une armée permanente pour la sécurité intérieure d'un état. La nécessité de posséder une armée puissante ne lui fait pas oublier pour autant les ravages que la guerre provoque dans un pays et la nécessité d'un équilibre. Toutes ces idées, mûries pendant les années d'exil dans le Dauphiné et en Bourgogne, approfondies par les contacts étroits liés avec les condottières Italiens comme Francesco Sforza, lui ont permis d'élaborer son troisième choix stratégique :

La sécurité du Royaume passe par la constitution d'une armée permanente dévouée au Roi et indépendante des grands vassaux. Cette armée doit être à la pointe du progrès technique en matière d'armement et de soutien logistique. Son commandement doit être tournant et le Roi doit en décider la stratégie afin d'éviter les débordements et d'en placer l'utilisation dans une stratégie globale de puissance.

La mise en œuvre de cette idée s'étalera sur la totalité du règne de Louis et verra son apogée dans les dernières campagnes menées par le Roi.

Le conflit séculaire l'opposant à l'Angleterre, marqué par de nombreux revers, avait détruit l'importance que les premiers Capétiens avaient su donner à leur trône et réduit l'influence du Roi de France en Europe à sa plus simple expression. Entouré d'ennemis, à l'intérieur comme à l'extérieur, Louis a vite compris qu'il ne pourrait jamais lutter victorieusement s'il ne parvenait pas à les séparer.

Il lui fallait en effet souvent mener en même temps deux ou trois opérations sur des fronts fort éloignés les uns des autres. La nécessité de gagner du temps s'est donc imposée d'elle même. Les interminables palabres avec les Anglais, les échanges d'ambassades, les trêves sans cesse renouvelées et bien peu respectées, tous ces projets et ces démarches sans cesse remis en question répondaient au même souci de s'assurer neutralité ou complaisance. Pour mener à bien ces négociations, Louis n'avait hérité de son père aucun personnel diplomatique de valeur, car l'usage de l'époque voulait que l'on confie les ambassades aux grands féodaux ou aux parents du Roi, chose que Louis se refusait à faire dans le cadre de la mise en œuvre de son premier choix stratégique sur l'abaissement des grands. Conscient de cette lacune et de la nécessité absolue de la combler, Louis XI a fait de l'usage de la diplomatie son quatrième choix stratégique :

La sécurité du Royaume passe par la mise en place d'un corps de diplomates, d'ambassadeurs, d'agents secrets, tous issus de l'entourage du Roi et lui devant leur promotion. Leur rôle sera de renseigner le souverain et de mettre en œuvre la politique d'alliances du Roi.

La mise en œuvre de cette idée et la capacité qu'il démontra à se faire obéir de ses agents, cette maîtrise de l'art de négocier, de faire lanterner l'adversaire, de le bercer de belles promesses et même de le faire combattre pour son compte lui valut, à juste titre, une réputation de fin séducteur, aussi habile qu'obstiné. Cette maîtrise fut, pendant tout son règne et tout autant que la guerre, le principal instrument d'une stratégie globale de puissance appliquée, au même moment, à nombre d'entreprises et d'horizons.

Désireux de régner, jaloux de son pouvoir, Louis l'était certainement et la brutalité de certains de ses comportements montre qu'il est encore à bien des égards un homme du Moyen âge. Les premières lueurs de la renaissance s'allument déjà au-delà des Alpes mais elles n'éclaireront la France que dans quelques années. Pourtant, Louis y est sensible et l'incompréhension dont il a fait l'objet depuis son époque jusqu'aux temps modernes est le reflet de son avance. Il a compris très tôt qu'une stratégie de puissance doit comporter un volet économique qui permette de restaurer la prospérité du Royaume.

Cette prospérité, non plus limitée aux grands barons mais étendue au plus grand nombre, cette prospérité qui devait susciter le soutien du peuple au Souverain, exacerber le sentiment national et impliquer davantage la population dans les actions de défense de la communauté, Louis va en faire son cinquième choix stratégique :

La sécurité du Royaume passe par le développement de la richesse nationale. La puissance économique d'une nouvelle classe d'artisans, de commerçants, de bourgeois, favorisée par des lois Royales permettra non seulement l'élévation sociale d'une nouvelle génération dévouée au Roi, mais elle offrira la possibilité de mener victorieusement une guerre économique et monétaire économe en vies humaines.

La mise en œuvre de cette idée posera les bases d'une économie solide qui permettra à la France de supporter les aventures guerrières des successeurs de Louis XI. Elle sera la cause de l'émergence d'une bourgeoisie dont les talents viendront heureusement concurrencer les prétentions des nobles, et du sein de laquelle les successeurs de Louis pourront tirer des conseillers de valeur.

Voilà les choix stratégiques qui ont guidé Louis XI tout au long de son règne. Toutes ces idées étaient déjà présentes à son esprit quand il est monté sur le trône. En effet, ses années d'exil en Dauphiné, de 1447 à 1456, années pendant lesquelles il fut souverain en sa principauté, nous permettent de le voir à l'œuvre. Il fait de cette petite province rétrograde un laboratoire de ces idées et se comporte en véritable souverain indépendant. Il crée un corps de fonctionnaires issus de ces bonnes villes, simplifie l'organisation administrative, établit un parlement et met sur pied le premier service postal gouvernemental qu'ait connu l'Europe. Il abolit la guerre privée et exige des princes qu'ils lui rendent hommage. Il les contraint à remplir envers lui leurs obligations militaires et à en assumer les frais. Pour les amener à respecter enfin les lois du Dauphiné, et pour faire obstacle aux menées despotiques des princes spirituels, il les soumet aux incessantes investigations des commissions d'enquêtes de ses fonctionnaires. Il crée en 1452 une université à Valence comprenant une faculté de théologie, une faculté de droit civil et de droit canon, une faculté de médecine et une faculté d'arts libéraux. Il envoie et reçoit des ambassades de tous les Etats d'Europe, monte une petite armée professionnelle et développe le commerce et l'industrie de son fief.

L'administration du Dauphiné fut pour Louis un merveilleux apprentissage. Il fit d'une province arriérée un Etat, doubla l'étendue de son territoire, lui donna une cohésion qu'elle n'avait jamais connue et mis sur pied un appareil administratif dont l'efficacité n'avait certainement pas d'équivalent en Europe.

Louis s'attacha aussi de nombreux compagnons, car beaucoup de jeunes Français, émerveillés par les réalisations du Dauphin et avertis du fait qu'il s'entendait à récompenser généreusement les bons offices, prirent la route du Dauphiné. Simultanément, Louis s'était bien sûr fait des ennemis qui allaient le perdre dans l'esprit du Roi Charles en faisant circuler à la cour du Roi de France toutes sortes de fables concernant les effroyables innovations dont Louis était le promoteur. Fin août 1456 l'armée royale entre en Dauphiné, mettant fin à cette expérience originale et contraignant Louis à l'exil auprès du Duc de Bourgogne. Pourtant, lorsque par un chaud après-midi de juillet de l'année 1465, Louis verra sa vie et sa couronne vaciller au gré de la bataille de Montlhéry, ce sont les preux gentilshommes du Dauphiné qui voleront au secours de leur Roi et briseront l'assaut de la chevalerie Bourguignonne.

Cette expérience ne sera pas oubliée par le prince de trente-huit ans qui monte sur le trône de France ce 22 juillet 1461. Il a désormais un Royaume pour exprimer son génie.

LA MISE EN ŒUVRE

Les cinq choix stratégiques que nous venons de décrire forment un ensemble cohérent, et sont l'ossature de cette stratégie globale que Louis XI s'appliqua à mettre en œuvre tout au long de son règne. Leur application ne divise pas ce règne en cinq périodes distinctes s'enchaînant chronologiquement. Ces cinq principes furent mis en œuvre simultanément, se complétant les uns les autres par leur effets cumulés. Afin de débrouiller l'écheveau de l'histoire, nous examinerons successivement la mise en œuvre de chacun d'entre eux selon un plan thématique.

La lutte contre les princes

Dans les premiers mois de son règne, Louis ne fit rien qui pût mécontenter les grands du Royaume. Les nombreuses disgrâces prononcées lors de son accession au trône ne frappaient que les officiers directement au service de son père et pouvaient facilement se concevoir comme un renouvellement du personnel politique. Cette même année 1461, il fit libérer Jean d'Alençon, condamné et tenu prisonnier depuis le 21 août 1458. Pendant ces premiers mois il resta très proche de la maison de Bourgogne, faisant même de Charles, comte de Charolais, futur Duc de Bourgogne sous le nom de Téméraire, son lieutenant en Normandie. Malgré cette entrée en matière assez réussie, Louis, fidèle à ses idées, refuse à son frère, déjà fait Duc de Berry par le Roi Charles VII, un apanage plus important synonyme de pouvoir, d'argent et d'influence, à savoir la Normandie. Malgré l'apparente soumission de Charles de Berry, la tension monte parmi les grands vassaux. En effet, Louis n'ayant pas de fils, Charles est l'héritier du Royaume, et il est naturellement très courtisé et très sollicité par les ennemis du Roi, ambitieux et mécontents. Tout aux affaires du Royaume, Louis ne voit pas venir la crise qui éclate au début de l'année 1465 par la fuite de son frère vers la Bretagne. Dès lors tout se précipite, Bourgogne et Bretagne entraînent avec eux d'autres grands vassaux dont le Duc de Bourbon et le Comte d'Armagnac. Constitués en ligue du Bien public, les princes projettent d'aller en force chapitrer le Roi et lui inspirer de nouvelles ordonnances pour reconstruire l'Etat. La fronde obtient rapidement de grands succès et ses armées occupent de vastes territoires, le point culminant est atteint à la bataille de Montlhéry, le 16 juillet 1465, où Louis, un instant mis en danger, réussit à stopper l'avance des ligueurs. Enfermé dans Paris, le Roi subit un siège très dur, dont il sort par la négociation après avoir divisé le camp des princes. Sa seule concession est d'accorder à son frère la Normandie en apanage.

Cet accord est signé à la fin du mois d'octobre 1465. Assuré de la désunion des rebelles, Louis entame alors la déstabilisation de la province qu'il vient de donner à son frère et réussit à faire expulser ce dernier par les normands. Il récupère la totalité de la province en février 1466 après une courte campagne.

Cette fronde du Bien public renforce ses convictions et lui dicte une autre politique à l'encontre des princes. S'attaquer aux maîtres des grandes principautés n'est pas chose aisée. En effet, ces princes et grands seigneurs sont unis par d'étroits réseaux de famille et de clientèle, ils ne cessent de conclure entre eux des ententes, des conventions d'entraide, donc des complots. Leurs fiefs s'inscrivent dans le Royaume comme de véritables enclaves, des nids de résistance et de subversion. Armagnac, Albret, Nemours entre autres, ne sont en rien négligeables sur le plan politique. Sans parler de Bretagne et de Bourgogne qui se comportent comme des potentats indépendants. Ces mêmes lignées possèdent un poids social et démographique considérable, s'appuyant sur leurs traditions, leurs familles, leur cousinages, leurs alliances matrimoniales, et aussi sur leurs fils naturels, nombreux, estimés, solidaires. A l'inverse des pays d'Empire, la qualité de bâtard n'est entachée dans le Royaume de France, d'aucun opprobre, d'aucune connotation péjorative, mais revendiquée avec éclat. A titre d'illustration de cet état de fait, il faut savoir que les trois premiers ducs Valois de Bourgogne (Philippe le Hardi, Jean sans Peur et Philippe le Bon) eurent au total plus de quarante enfants naturels, tous ayant occupé une fonction à la cour, à l'armée ou dans l'église. Si nombreux, ces fils sont des secours précieux pour les chefs des grandes familles qui, pour lutter contre l'armée et les officiers du Roi, doivent s'entourer d'un premier cercle de partisans, enceinte protectrice complexe et partout présente, bien établie sur des seigneuries prises sur le patrimoine ancestral.

L'on voit donc qu'opposer aux princes, à leurs innombrables fils, cousins et bâtards, de fortes alliances n'était pas chose aisée. Louis y réussit pourtant en conduisant une politique familiale consciente, avvertie, et dans l'ensemble couronnée de succès.

Les sœurs de Louis avaient été bien mariées par Charles VII et Louis prit grand soin d'entretenir de bonnes relations avec Jeanne, Duchesse de Bourbon, Yolande, Duchesse de Savoie, et Madeleine, Princesse de Navarre. A son tour, il se préoccupe de choisir pour ses filles des époux de valeur et d'expérience, capables de susciter des alliances. Anne épouse en 1473 Pierre de Bourbon, sire de Beaujeu, Comte de la Marche. C'est ce couple qui saura à la mort de Louis assurer dans de bonnes conditions l'accession au trône de son successeur. Jeanne, sa fille cadette, enfant malade et contrefaite, est mariée à Louis d'Orléans, contre la volonté de ce dernier, afin d'enlever à ces Orléans tout espoir de postérité et, de la sorte, ruiner leur lignée.

Ce mariage, célébré en février 1476, malgré de très fortes oppositions, est une comédie grotesque et répugnante, mais le Roi triomphe : les Orléans n'auront pas d'héritiers. En tous ses choix, pour ses filles ou pour ses nièces, Louis use des alliances matrimoniales comme d'une arme contre les princes. Il n'a jamais manqué d'affirmer une politique cohérente et une détermination à s'entourer d'un cercle de nombreux parents et amis charnels, et ainsi « d'inculquer à la noblesse une idée plus forte de l'omniprésence de son souverain seigneur ».

Dans cette quête d'alliés, cette application à rassembler autour de lui une clientèle de fidèles pour mieux affronter et réduire celles des princes hostiles, le Roi use de tous les procédés pour ramener et garder sous sa coupe ceux qui, ennemis d'hier, l'ont rejoint, rompant leurs anciens engagements, traîtres à leurs amis. Cette aptitude au pardon lui coûta fort cher, mais lui procura un avantage psychologique certain dans sa lutte contre des princes brutaux qui ne pardonnaient pas la trahison.

Les princes réputés dangereux, et souvent félons, sont soumis à une véritable traque policière et juridique. Ils sont mis au banc des accusés lors de procès soigneusement préparés, jusqu'à leur condamnation et à la distribution de leurs charges et seigneuries à des hommes fidèles au Roi. Il est d'ailleurs étonnant que l'histoire ait surtout retenu, en fait de persécutions, les cachots et cages de fer du Cardinal Balue plutôt que ces procès des grands du Royaume, qui furent certainement plus spectaculaires, plus durement ressentis à l'époque, plus lourds de conséquences aussi, inscrivant de profonds bouleversements dans le paysage géopolitique de la France. Ces grands procès sont sans doute la plus importante des entreprises menées par le Roi contre les princes. Cela est fait sans hésitation ni scrupule, pour répondre à un vaste dessein parfaitement arrêté. Il ne s'agit pas de réduire des seigneurs brigands ou de déjouer de noirs complots, mais d'abattre des lignées princières rebelles à l'autorité de Louis.

La stratégie ainsi définie, le Roi mène alors campagne sur deux fronts. D'abord contre les Ducs ou Comtes du midi (Nemours, Albret, Armagnac...) accusés de vouloir garder à tout prix une large indépendance et de soutenir Charles de Guyenne, frère du Roi. On en fait des trublions, des insoumis, des traîtres. Jean d'Armagnac est condamné à l'exil par trois arrêts du parlement, jusqu'à ce qu'il trouve la mort dans un engagement confus à Lectoure dans l'été 1472. Arrêté le même jour et au cours du même engagement, Charles d'Albret est amené prisonnier au château de Lusignan. Traduit devant une commission réunie en toute hâte, il est condamné à mort et exécuté le 7 avril 1473. Jacques de Nemours, cousin de Jean d'Armagnac, avait fait sa soumission après la guerre du Bien public. Allié de Charles de France, frère du Roi, il avait même fait acte d'allégeance à Louis en janvier 1470, à l'occasion de la réconciliation des deux frères.

Cependant, à la mort de Charles, il prend langue avec le Comte de Saint-Pol et complotte avec les Anglais. Assiégé par une armée royale, il se rend le 9 mars 1476. Enfermé à la bastille le 4 août 1476, il est condamné et exécuté le 4 mars 1477.

Ensuite, Louis s'attaque aux grands féodaux (Alençon, Saint-Pol) qui, dans les pays du nord du Royaume, ont, pour se garder quelques coudées franches, pris langue soit avec le Duc de Bourgogne, soit avec Bretagne, et sont accusés non sans raison d'alliances secrètes avec les ennemis du Roi. Louis de Luxembourg, Comte de Saint-Pol, allié des bourguignons lors de la guerre du Bien public, s'était rallié à Louis XI en 1466. On le disait, à juste titre, le plus riche de tous les seigneurs de son temps, héritier de vastes fiefs, titulaires de rentes importantes. Mais ses possessions, dont la liste paraît interminable, se trouvaient très dispersées, enchevêtrées dans celles du Roi et du Duc de Bourgogne.

L'ensemble semblait artificiel et ne permettait pas de susciter de fortes alliances, appuyé sur un grand territoire. Dès après son ralliement au Roi, Saint-Pol commence un double jeu qui le voit passer d'un camp à un autre au gré de ses machinations. Ce rôle ambigu, percé à jour par tous ceux qu'il croit tromper, affaiblit sa position année après année. En janvier 1471, au service de Louis, il occupe la ville bourguignonne de Saint-Quentin, et voit ses possessions de Bourgogne confisquées par le Téméraire. Aussitôt, il chasse la garnison royale et négocie avec Bourgogne, puis avec Bretagne, enfin avec l'empereur d'Allemagne, pour finir par se réfugier chez le Téméraire. Ayant réussi à lasser tout le monde, il est livré à Louis, au lendemain de la paix de Soleuvre en septembre 1475, par le Duc de Bourgogne. Enfermé à la bastille en novembre, il est jugé, condamné et exécuté le 15 décembre 1475.

Malgré son pardon et sa libération par Louis dès 1461, Jean d'Alençon s'engagea du côté des princes lors de la guerre du Bien public. Pardonné à nouveau et rentré en grâce le 31 décembre 1467, il ne peut s'empêcher de comploter avec les Anglais et de soutenir le frère du Roi. Il est arrêté en février 1473. Jugé et condamné à mort le 18 juillet 1474, la sentence n'est pas exécutée mais Jean d'Alençon mourra en exil.

Voilà comment Louis lutta contre les princes de son Royaume. Ces procès lui permirent non seulement d'abattre les personnes, mais aussi d'affaiblir les lignées en confisquant les biens des condamnés. Ce comportement courant à l'époque, fut systématisé par Louis et l'importance de ces confiscations et redistributions traduit une intention politique et la poursuite d'objectifs précis.

Fidèle à son choix stratégique, Louis a voulu empêcher la reconstitution de grands domaines, et ces procès lui ont permis de réduire à rien quelques grands comtés et duchés, de casser encore davantage leurs territoires en blocs plus dispersés, de les répartir entre plusieurs seigneurs nouveaux venus appliqués à servir l'Etat royal et ruinant un peu plus le souvenir d'un pouvoir princier. Cette arme fut d'une redoutable efficacité et donna l'occasion à Louis XI de recomposer le paysage politique de son pays et d'affermir son pouvoir.

La lutte contre l'Angleterre et le Duché de Bourgogne..

Comme nous l'avons vu plus haut, les guerres de reconquête menées sous Charles VII avaient eu pour conséquence de libérer la quasi totalité du territoire de la présence anglaise. Les campagnes victorieuses de Normandie et de Guyenne, conclues en 1453 par la prise de Bordeaux, pouvaient laisser croire qu'une nouvelle ère de paix allait suivre. Malheureusement, il n'en fut rien, car le Roi d'Angleterre, par le jeu des accords conclus avec le Duc de Bretagne d'une part et son allié traditionnel le Duc de Bourgogne d'autre part, maintenait le Roi de France sous la menace constante d'un débarquement par Calais. On peut toutefois se demander si cette menace était crédible et quelle était la force réelle d'Edouard IV Roi d'Angleterre. Par un hasard de l'Histoire, Edouard IV a régné de 1461 à 1483, ce qui fait de lui le pendant exact pour l'Angleterre de ce que Louis XI fut pour la France, puisque Louis régna lui aussi de 1461 à 1483.

En 1066, après la conquête de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, l'Angleterre adopte le système féodal en vigueur sur le continent, mais avec des nuances et en y apportant certaines modifications. Contrairement aux Rois de France, les successeurs de Guillaume n'accordent que rarement à leurs grands vassaux la possibilité de réunir des domaines suffisamment importants pour jouir de prérogatives qui puissent en faire des rivaux, mais prennent soin de morceler leurs terres et seigneuries en de nombreux comtés. Un Comte de Lancastre ne peut espérer devenir le potentat indépendant que s'enorgueillit d'être un Duc de Bretagne ou un Comte d'Armagnac. Par ailleurs, en raison de la peste noire et de la guerre de Cent Ans, le système féodal anglais s'est totalement désintégré au XV^e siècle. Le servage est pratiquement inconnu et la société sur laquelle règne le Roi Edouard IV est seigneuriale et non point féodale. Un système d'associations entre faibles et forts, appelé « livrée et maintenance », a remplacé les liens politiques traditionnels de la tenure et du vasselage. Pour obtenir faveurs et protection, les membres de la petite noblesse passent avec des seigneurs plus puissants des contrats, au terme desquels ils s'engagent à accomplir pour eux certains services y compris du service militaire.

De leur côté les grands seigneurs fournissent leurs contingents de troupes, non plus pour remplir leurs obligations féodales, mais au terme d'un accord négocié avec le Roi lui-même.

Jusqu'à Louis XI, l'autorité qu'exerce le Roi d'Angleterre sur ses seigneurs est plus grande que celle du Roi de France, mais, en revanche, son pouvoir est plus limité. La Haute Cour du Parlement, désormais composée de la chambre des Lords et de celle des Communes, promulgue les lois et régit les impôts. Edouard domine son parlement mais cette domination révèle aussi les limites de ses prérogatives. N'oublions pas qu'en l'espace de cent cinquante ans les seigneurs anglais déposèrent trois de leurs souverains, Edouard II, Richard II, et Henri VI le prédécesseur d'Edouard. Mais, s'ils éloignèrent ces monarques du trône, ce ne fut pas dans un esprit féodal de réaction contre le pouvoir central : certains barons désiraient simplement voir la couronne passer sur la tête de leur candidat afin que ce soit eux, et non leurs rivaux, qui jouissent des bienfaits qu'un Roi contesté fait pleuvoir sur ceux qui l'ont mis au pouvoir.

Ce rappel des institutions anglaises nous montre bien dans quelle direction Louis va faire effort pour neutraliser cette menace d'outre-manche. Autant sa posture militaire sera défensive, il n'est pas envisageable d'attaquer le Roi d'Angleterre chez lui, autant sa posture diplomatique sera offensive, cherchant et utilisant tous les moyens de déstabiliser l'Angleterre de l'intérieur.

Philippe le Bon, Duc de Bourgogne au moment où Louis monte sur le trône de France, pouvait à juste titre être considéré en cette année 1461 comme le plus puissant des princes de l'Occident. Ses domaines et seigneuries s'étendaient de la mer du Nord au Jura et de la Somme à la Moselle. En tant que Comte de Flandre et d'Artois et en tant que Duc de Bourgogne, il était Pair de France. Mais, pour les Pays-Bas, le Luxembourg et la Franche-Comté, il ne devait d'hommage à personne.

Il avait su, au bon moment, rompre son alliance avec l'Angleterre pour faire la paix avec la France, et cette manœuvre habile lui avait valu la province de Picardie ainsi que diverses villes de la Somme, comme Amiens et Abbeville. Il avait patiemment travaillé à faire de ses domaines épars un Etat unifié. N'entretenant pas d'armée régulière, il taxait ses sujets avec modération, et de longues années de paix avaient fait la prospérité de ses terres. Mais, saturé de richesses, Philippe cachait une vanité sans bornes sous un comportement courtois. Hébergé par cet oncle, du mois d'août 1456 à juillet 1461, Louis profita de ces années pour étudier le Duc et surtout son fils, le Comte de Charolais, futur Charles le Téméraire. Il comprit rapidement que la faiblesse de l'un était sa vanité et celle de l'autre son caractère coléreux et imprévisible.

La lutte que Louis décide de mener contre l'Angleterre est indissociable de celle qu'il mène contre la Bourgogne, en effet, la guerre du Bien Public que nous avons déjà évoquée lui montre clairement que l'alliance d'Edouard et de Charles peut lui être fatale. Il va donc employer contre ces deux ennemis les mêmes armes; les isoler politiquement et leur opposer des tiers qui combattront pour lui.

En ce qui concerne l'Angleterre, Louis s'investit très tôt dans la guerre civile qui oppose la Maison de Lancastre à la Maison d'York. Dans cette lutte fratricide, les Yorkistes, Edouard IV et le comte de Warwick, avaient pris le dessus sur le Roi lancastrien Henri VI. Dès 1462, afin de détourner de la France l'attention des Yorkistes, Louis décide de mettre à la disposition de Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, une petite armée, placée sous le commandement de Pierre de Brézé. Cependant, après avoir occupé quelques châteaux au nord de l'Angleterre, les troupes françaises se voient contraintes à une retraite précipitée en Ecosse, à la suite d'Henri VI. Durant cette année 1462, Louis XI reste en contact avec le Comte de Warwick, qui, en tant que mentor du jeune Edouard IV, gouverne l'Angleterre. Louis sent bien que Warwick est un ambitieux aventurier politique dont le pouvoir repose sur la seule légende que lui valent ses exploits, et qu'il sera sensible à des arguments personnels. Il tente donc de le convaincre, et avec lui le roi Edouard, que tant qu'il apportera son support à la cause lancastrienne il n'y aura pas de paix pour l'Angleterre. Bénéficiant de cette position de force il négocie une trêve d'un an en octobre 1463. En juin de l'année suivante, il propose à Edouard un traité de paix scellé par une alliance matrimoniale. Ces négociations lui permettent d'obtenir la prolongation de la trêve jusqu'en octobre 1465. La guerre du Bien Public vient alors bouleverser tous ses plans et l'oblige à négliger sa campagne contre l'Angleterre pour remettre de l'ordre dans le Royaume. Dès la fin de la révolte des princes, Louis négocie à nouveau une trêve de deux ans (valable jusqu'en 1468) avec Warwick. Cependant, l'influence de ce dernier sur le roi Edouard diminuant, Louis renoue des contacts avec la Maison de Lancastre pour préparer un renversement d'alliance. Il suscite une guerre entre le Danemark et l'Angleterre et des troubles au sein même du Royaume Anglais, qui lui permettront d'avoir les mains libres jusqu'en 1469.

En 1470, Louis accueille en France le Comte de Warwick qui, entré en rébellion contre Edouard IV, accepte de prendre la direction d'une expédition contre l'Angleterre pour rétablir sur le trône le roi Henri VI, emprisonné à Londres. Le 8 octobre 1470, c'est chose faite et Edouard est contraint de fuir vers la Hollande. Ce n'est que le 14 avril de l'année suivante qu'Edouard retrouve son trône, après avoir battu et tué le Comte de Warwick à la bataille de Barnet.

Au printemps de 1475, en accord avec le Duc de Bourgogne, le Roi d'Angleterre prépare à nouveau une invasion de la France en commençant à rassembler des contingents à Calais. Au mois de juillet la jonction avec les troupes bourguignonnes est faite, et les Anglais commencent leur marche. Louis met alors en place une tactique de la terre brûlée et décide de harceler les troupes anglaises. Simultanément il fait des offres de paix à Edouard en lui faisant savoir que la saison est déjà très avancée, et qu'il court le risque de s'enliser avec toute son armée dans un pays hostile. Il lui propose également de le dédommager de ses dépenses. Se voyant en position délicate et s'étant brouillé avec le Duc de Bourgogne, Edouard accepte de négocier. Le traité est signé le 25 août, et le 4 septembre, la totalité de l'armée anglaise est repassée de l'autre côté de la manche. Aux termes de cet accord Louis accepte de verser 75000 écus comptant et un subside annuel de 50000 écus pendant toute la durée d'une trêve de sept ans. Des accords économiques complètent ce traité et assurent la liberté de commerce entre les deux pays. Les Anglais ayant insisté pour que l'on appelle « tribut » les 50000 écus qui doivent leur être versés chaque année, Louis, pour qui les mots importent peu, accepte, sachant bien que désormais le Roi d'Angleterre est son pensionnaire.

Cette stratégie indirecte, Louis l'emploie également contre le Duc de Bourgogne. La guerre du Bien Public lui a montré que son adversaire majeur est Charles, Comte de Charolais. Celui-ci devenu Duc de Bourgogne le 15 juin 1467, peut désormais utiliser toutes les ressources d'un Etat puissant. Louis cherche donc à lui susciter des ennemis pour le détourner des affaires de France. Connaissant bien le caractère vaniteux de Charles, Louis veut le convaincre qu'il est un grand capitaine afin de lui faire prendre des risques inconsidérés. En 1468 il profite donc de l'antagonisme ancien entre la cité de Liège et la Bourgogne pour pousser les Liégeois à la révolte. Simultanément il insiste pour avoir une entrevue avec le Duc de Bourgogne, convaincu qu'il saura l'amener à négocier. Charles accepte une entrevue à Péronne, mais cette manœuvre est une erreur de Louis qui se retrouve pratiquement prisonnier du Duc de Bourgogne et qui doit accepter de l'aider à punir les révoltés de Liège. Tirant la leçon de cet échec, Louis revient à sa méthode initiale. Il profite de son alliance anglaise au cours de l'année 1471 pour menacer la Bourgogne, mais doit renoncer à attaquer en raison de la défaite du Comte de Warwick que nous avons évoquée plus haut. Poussé par le Duc de Bretagne, Charles attaque à son tour en juin 1472. Louis, persuadé que les qualités de guerrier dont se targue Charles n'existent que dans sa tête, fortifie les villes de la Somme. Après s'être cassé les dents devant Beauvais, le Duc de Bourgogne signe une trêve d'un an.

Le Duc Charles, aiguillonné par une ambition sans bornes, se lance alors dans la conquête de nouvelles terres sur le cours inférieur du Rhin. Soucieux de le laisser s'enfermer, Louis prolonge la trêve d'un an, jusqu'au 1^o avril 1474. Simultanément il utilise les bonnes relations qu'il a su créer et entretenir avec les Cantons Suisses pour les pousser à une alliance offensive contre la Bourgogne. Encouragé par ses succès en Allemagne, et aveuglé par son ambition, Charles ne voit pas la manœuvre du Roi de France, qui accepte de prolonger à nouveau la trêve jusqu'au mois d'avril 1475. Délicatement manœuvrées par Louis, les villes d'alsace se sont alliées au Duc d'Autriche, Sigismond, et aux Cantons Suisses. C'est cette alliance que Louis fait intervenir contre Charles au printemps 1475. Encore une fois trop sûr de lui, Charles se retrouve bloqué devant la ville de Neuss, et cet enlisement lui fait rater son rendez-vous avec Edouard IV débarqué à Calais. Immédiatement, Louis exploite la faille et conclut une trêve de neuf ans avec les Bourguignons, le 13 septembre 1475. Au début de 1476 Charles reprend ses opérations contre les Suisses. Battu deux fois, le 2 mars à Grandson et le 20 juin à Morat, le Duc Charles est abandonné de tous ses alliés et doit faire face à la rébellion dans ses propres états. Le 5 janvier 1477, Charles de Bourgogne est battu et tué devant Nancy par l'armée de René de Lorraine, venu reconquérir son duché. Sans perdre un seul homme, en utilisant un nouveau style d'affrontement que l'on qualifiera plus tard de guerre froide, Louis XI vient d'abattre son plus puissant ennemi.

La construction d'une armée moderne

Nous avons déjà parlé plus haut des réformes entreprises par le Roi Charles VII et poursuivies par Louis XI. Malgré la création d'un embryon d'armée permanente constitué de troupes structurées, équipées de façon supposée uniforme et en principe régulièrement soldées, tous les problèmes ne sont pas résolus. Ces compagnies, opposées à celles du Duc de Bourbon au printemps 1465 remportent de beaux succès. Mais, lorsqu'elles affrontent à Montlhéry le 15 juillet 1465 les troupes bourguignonnes, conduites par des capitaines de valeur payant de leur personne, Louis doit reconnaître qu'il ne l'emporte pas vraiment. Lors du siège de Paris qui suit cette bataille, Louis ne peut dégager la capitale, et à cours d'effectifs, il est obligé de courir lui-même le plat pays pour recruter tant bien que mal des hommes d'armes. Il en tire immédiatement la leçon et décide de confier les compagnies d'ordonnance constituées dorénavant de cinquante, cent ou deux cent lances, à des hommes à lui qui s'engagent à les maintenir sur le pied de guerre, et il décide en 1467 d'en faire la revue tous les trois mois. Dès 1466 en revanche, Louis confie la réforme du corps des archers à un

homme à lui, le bailli de Mantes. Un programme de formation est institué, des privilèges sont concédés aux plus méritants.

Simultanément, plusieurs ordonnances sont promulguées qui modifient le recrutement et l'encadrement de ces hommes de pied qui, pour être plus mobiles, sont dotés d'armes moins lourdes.

Pour assurer des levées plus nombreuses et plus régulières, il est décidé de les faire par circonscriptions, à raison d'un homme pour cinquante feux. Il y a, dès lors, pour l'ensemble du Royaume, quatre corps de quatre mille archers chacun, sous le commandement de quatre capitaines. Toutes ces réformes portent leurs fruits assez rapidement et permettent à Louis d'affronter ses adversaires avec des armées supérieures en nombre, en expérience et en équipement. Louis développe toute une industrie de l'armement et lui donne une dimension jamais connue. Il crée des ateliers à Tours, Paris, Rouen pour s'affranchir des achats d'armes qui se faisaient alors essentiellement à l'étranger. Il distribue des pensions et des avantages fiscaux et passe des ordres pour des sommes considérables. Par exemple, il commande à un armurier de Tours pour 40000 livres d'armes et d'armures au cours du seul hiver 1477-78. Du 28 novembre au 9 décembre 1480, il fait fabriquer 5500 piques, 14500 hallebardes et 18500 dagues pour 44500 livres. L'artillerie fait également l'objet d'efforts importants par la création d'arsenaux et la mise au point de normes de production et de contrôles. La production du salpêtre devient une industrie d'Etat, sous la responsabilité de plusieurs commissaires. Les efforts de Louis ne s'arrêtent pas à la construction d'une armée de rase campagne. Malgré le développement de l'artillerie, Louis connaît la valeur des fortifications. Les enquêtes faites dans les premières années de son règne font apparaître la nécessité de réformes et de grands travaux. Il mène donc de grandes campagnes de renforcement des villes, souvent par la contrainte ou le chantage, menaçant d'abandonner ou de brûler les villes que l'on ne peut pas défendre. Les événements lui donnent raison en 1472, lorsque Beauvais résiste pendant près d'un mois aux troupes de Bourgogne, malgré les bombardements, et permet aux renforts d'arriver à temps et de stopper l'avance de Charles. La logistique de l'armée est également réformée afin de permettre des campagnes tout au long de l'année, et non plus seulement à la belle saison. Des chevaucheurs sont chargés d'organiser les camps et les convois de chariots destinés à l'approvisionnement de l'armée.

Dans le domaine de la tactique, Louis a bien compris que les charges de cavalerie qui ont conduit aux désastres de Crécy, Poitiers et Azincourt ne doivent plus constituer le seul mode opératoire de la bataille. Utilisant les troupes à pied qu'il a constitué, il privilégie désormais une posture offensive quand l'armée est en déplacement, en utilisant les cavaliers, et une posture défensive sur le champ de bataille, en utilisant les corps d'archers et les milices.

Cette tactique lui réussit particulièrement bien en 1475 au cours de sa campagne contre Edouard IV, le harcèlement des troupes anglaises et la politique de terre brûlée conduisent le Roi d'Angleterre à négocier et à renoncer.

Dans le domaine du commandement nous avons déjà dit que Louis demeure le seul maître. Il décide du destin de ses capitaines ; il leur donne, au fil des ans, des commandements de diverse nature et les change souvent, veillant à ce que ces hommes ne fassent pas de brillantes carrières, au long de leur vie, sur le front des troupes. Ces capitaines sont récompensés par de bonnes pensions, mais Louis entend rester maître absolu et les charge volontiers d'autres missions comme des ambassades.

La constitution d'un corps de diplomates et d'agents royaux

Il est sans doute le premier en France à accorder tant d'importance aux missions d'ambassadeurs, à les multiplier jusqu'au déraisonnable parfois, à les surveiller d'aussi près et à tenir tous les fils en sa main. Cette maîtrise de l'art de négocier fut pendant tout son règne le principal instrument d'une politique globale. A l'instar de son attitude envers ses capitaines, il entend demeurer le maître absolu des hommes chargés de le représenter. A la différence de Milan ou de Venise, dont il apprit pourtant beaucoup, il n'entretient nulle part d'ambassadeur établi pour plusieurs années. Partout ses envoyés sont chargés d'une mission unique, parfaitement définie et circonscrite, et reviennent aussitôt leur travail accompli. Les ambassades de Louis ne sont pas destinées à représenter la majesté royale, elles se situent dans un autre registre, infiniment plus simple, quasi médiocre. Ses ambassadeurs sont bien sûr largement défrayés, bien récompensés de leurs succès, mais ils partent avec une petite suite, pour seulement faire savoir les volontés du maître, négocier au mieux, rendre compte, en sachant qu'ils seront jugés sur pièces. Le Roi en use à merveille et n'hésite pas à les opposer les uns aux autres, envoyant souvent deux ambassades à deux semaines d'intervalle afin de mieux manoeuvrer en désavouant tel ou tel de ses agents. A lire ses instructions et ses lettres, l'important n'est pas tant de faire des propositions, que d'observer les forces et les faiblesses du voisin, de trouver des complicités sur lesquelles compter à coup sûr, y compris au prix de quelques bonnes bourses.

Les ambassadeurs de Louis ne sont jamais des gens de métier. Venus de tous les offices, ils y retournent leur mission achevée. Louis ne cherche pas à trouver ou à former des spécialistes. Il ne désigne pas tel ou tel pour ses qualités particulières ou ses relations avec la famille régnante. Comme en toute chose il prend soin de tenir à l'écart les chefs de mission du temps de son père, et fait appel à des hommes nouveaux,

qu'il change constamment, ne confiant jamais, ou très rarement, au même agent, plusieurs affaires de suite.

A l'instar de son attitude avec ses capitaines, aucun de ses ambassadeurs n'eut l'occasion de se faire une réputation d'habile négociateur ni de nouer des relations avec des conseillers de la cour qu'il visitait. Ses agents sont donc très nombreux et pris dans tous les milieux de la société, dans tous les services de l'Etat et de l'Hôtel du Roi : notaires et secrétaires, trésoriers et receveurs des finances, conseillers du Roi, gouverneurs et sénéchaux, capitaines de compagnies d'armes, hommes d'église et même des princes et des grands seigneurs. En fait, Louis ne supporte que des exécutants, et des fidèles qui lui doivent beaucoup. Il se sent capable de tout diriger et se dit lui-même le plus fin diplomate du Royaume, rompu à dissimuler et à tromper. D'abord et avant tout leurrer l'adversaire, qui n'en n'est pas capable ne mérite pas sa confiance. A contrario, la crainte d'être leurré revient comme une obsession dans ses directives à ses agents. Méfiant, perspicace et toujours en alarme, le fin diplomate ne doit rien prendre pour argent comptant, ne croire personne.

Dès sa jeunesse et ses années d'exil, puis à Péronne et en d'autres rencontres, moins périlleuses sans doute mais tout aussi délicates, il a beaucoup appris sur les façons de se tenir et de ne rien laisser paraître ; il se sait sûr de lui et s'en fait gloire.

Les directives à ses agents ne négligent rien. Il leur dicte ce qu'ils doivent entreprendre, comment et dans quel but. Bien conduire une mission, c'est d'abord gagner la confiance de l'adversaire, le rassurer par de bonnes paroles et endormir ses soupçons. Il exige des relations précises, pas seulement des récits de voyages et d'aventures, mais de véritables procès-verbaux. Il reçoit d'abord ses hommes seul, et s'ils rapportent de mauvaises nouvelles il leur dicte ce qu'ils doivent répondre pour éviter de provoquer des mouvements incontrôlés. Il n'est pas toujours satisfait, et à ceux qui n'ont pas suivi exactement ses instructions il se charge de dire son déplaisir.

De son côté, Louis sait aussi comment recevoir ou ne pas recevoir les ambassadeurs venus prendre des nouvelles et tenter de découvrir ses intentions. Ceux de Milan et de Venise demeurent de longs mois, voire de longues années, dans le Royaume, à sa cour, dans sa suite quelquefois, interrogeant de tous côtés, rédigeant de longs rapports sur l'état du pays et la politique du Roi. Ou, du moins, sur ce qu'ils peuvent en connaître ou en supposer, car Louis cultive l'art de les lanterner à l'aide des nombreux conseillers et valets qui l'entourent, et qui sont complices de ses manœuvres.

A côté de ses agents officiels, Louis ne se prive pas d'appointer de véritables espions, hommes de mauvais aveu qui doivent, eux, passer inaperçus. Ces hommes furent très utiles dans la guerre diplomatique que Louis mena contre le Roi d'Angleterre et le Duc de Bourgogne.

La constitution de ce corps de diplomates et d'agents de renseignement lui permet progressivement de tisser une véritable toile d'araignée sur toute l'Europe, et de conduire une véritable politique étrangère à long terme. Possédant souvent l'information avant ses adversaires, il est en mesure de les devancer dans la prise de décision, et de prévenir les crises. Cet appareil est mis au service d'une politique globale de puissance, Louis cherchant à vaincre plus par la diplomatie que par la guerre.

Développement de la puissance économique et utilisation stratégique

Nul doute que Louis XI se soit délibérément engagé dans un dirigisme d'Etat pour affaiblir ou ruiner les hommes d'affaires et marchands de l'autre camp, et provoquer ainsi chez l'ennemi de graves revers de trésorerie. Dans sa lutte contre l'Angleterre et le Duché de Bourgogne, il a vite compris que les soldats ne suffisent pas. Ayant à cœur de restaurer la richesse du Royaume, il sait également qu'il pourra s'appuyer sur la bourgeoisie d'affaire pour gagner la guerre sans combattre. C'est un autre volet de cette stratégie globale que Louis met en œuvre, axé sur deux domaines ; les foires et les monnaies.

La création de nouvelles foires ou le soutien apporté aux anciennes n'est jamais laissé au hasard. Pour se concilier les sujets des terres nouvellement rattachées à la Couronne, le Roi leur accorde volontiers un certain nombre de foires ; ainsi à Issoudun, après la guerre du Bien Public, dans un territoire jusque-là administré par son frère, puis dans le Bordelais après la mort de ce même frère. Pour faire pression sur le Pape, sur les notables d'Avignon et sur les marchands Florentins présents dans la ville, il s'applique à ruiner le négoce qui afflue vers le Comtat Venaissin en créant deux grands marchés sur deux des principales voies d'accès : tout d'abord à Briançon, pour barrer la route d'Italie et retenir les marchands au passage, puis à Orange, très près de la voie fluviale et de la route de Lyon. Afin de porter préjudice aux foires et aux villes de Bourgogne en attirant dans le Royaume, vers des marchés créés exprès, au nord comme à l'est, les négociants qui fréquentent ceux du Duc, il concède au début de l'année 1470 une foire à Amiens et à de nombreuses villes de la frontière de la Somme. Le 8 octobre 1470 une ordonnance interdit aux Français d'envoyer des marchandises en Bourgogne et d'y fréquenter les foires. En novembre 1471 il crée une foire à Rouen pour concurrencer les marchés de Flandre. Dans l'est du Royaume, Louis mène bataille pour défendre la foire de Lyon, menacée par celle de Genève, soutenue par les Suisses et les Allemands, et celle de Chalon, soutenus par la Bourgogne. Cette bataille dure de 1461 à 1467 et finit par la victoire de Lyon qui s'affirme

alors comme l'un des plus grands rendez-vous marchand et financier de l'Europe.

Dans le domaine des monnaies, sa politique s'inspire du même souci de contrôle. Bien sûr, il paraît difficile d'imposer un contrôle des flux suffisant pour éviter la dépréciation des unités de compte. Du moins, Louis tente-t-il d'interdire l'entrée en trop grand nombre des pièces étrangères, qui, estimées à un prix trop haut, mettent en danger l'équilibre monétaire. La fameuse loi de Gresham, qui doit son nom à un économiste anglais du XIX^e siècle et se résume par la formule « la mauvaise monnaie chasse la bonne », est déjà connue. Louis ne cesse de lutter contre la fuite des métaux précieux. En 1467, les quatre « généraux des finances » sont priés de veiller à l'application stricte des ordonnances sur l'interdiction des pièces étrangères. La directive du 23 mars 1473 interdit formellement de recevoir, à quelque titre et à quelque prix que ce soit, les pièces de Lorraine, de Bretagne, d'Allemagne, de Barcelone, de Majorque et de Perpignan. Pour les autres monnaies, elle fixe les cours de change à ne pas dépasser. Toutes ces mesures s'inscrivent encore dans une stratégie globale de lutte contre les ennemis du Royaume.

Louis s'emploie donc à ruiner ses ennemis. Il utilise, en plus des moyens que nous venons de décrire, le blocus et la destruction systématique des récoltes. Louis soumet l'exportation de grains à de sévères règlements, ne l'autorisant que vers les terres de ses alliés ou parents. Il interdit aux marchands de Picardie et de Champagne de commercer avec les Etats Bourguignons et d'y vendre du blé.

Il considère ce négoce comme une arme de guerre plus efficace que les autres : provoquer une disette ou une famine chez les habitants pour que ceux-ci, à bout de résistance, apeurés et ne voyant pas d'issue, se détournent de leur seigneur et le contraignent à signer la paix et en somme à s'avouer vaincu, lui semble préférable aux risques pris dans une bataille.

Brûler les villages et les récoltes ? Les gens du Roi le font sur ordre, agents d'une entreprise de destruction qui s'inscrit dans une nécessité politique. Ces pratiques, que les Italiens de l'époque appellent le « gast », Louis les utilise dès 1437, alors que, Dauphin de France, il lutte contre les Anglais en Haute Loire. Il récidive en 1473 et 1474 contre les Etats de Bourgogne, en envoyant un parti de cavaliers ravager la région comprise entre Langres et Dijon. En 1475, deux armées attaquent les terres de Bourgogne, l'une vers le sud et Château-Chinon, l'autre en Picardie et Hainaut jusqu'à Hesdin, couvrant ces pays d'incendies, de meurtres et de pillages. Le but avoué de Louis est alors d'empêcher les Anglais qui vont débarquer de trouver de quoi se ravitailler. En 1477, pour réduire la ville de Valenciennes, il envoie trois mille faucheurs pour détruire les récoltes.

C'est une guerre âpre et cruelle. Le blocus des routes et des ports, la capture des convois de vivres pour interdire le ravitaillement des villes assiégées et des armées en campagne, la piraterie et la course, tous ces moyens sont largement utilisés.

La guerre maritime donne d'excellents résultats contre les Anglais et les Bourguignons : en 1480, sont pris au nom du Roi, jusqu'à quatre-vingt navires de Flandre transportant du blé de Prusse et des harengs.

Guerre économique et guerre monétaire, gast, blocus et piraterie servent donc la même politique et répondent aux mêmes intentions : atteindre l'ennemi dans ses forces vives, ruiner son ravitaillement, semer l'effroi. Le but est d'annihiler la volonté de l'ennemi de faire la guerre, objectif hautement stratégique.

LES RESULTATS

Nous avons déjà largement évoqué les résultats obtenus par Louis XI dans le chapitre consacré à l'état du Royaume à sa mort. Il nous faut tout de même constater qu'ils sont extraordinaires.

Après vingt ans de règne, Louis XI s'est taillé en France une autorité telle qu'aucun de ses prédécesseurs n'en a connu jusque là. Les Etats du Royaume, c'est à dire le Tiers Etat, le Clergé et la Noblesse, sont soumis à la Couronne. Le Roi traite avec une familiarité flatteuse ses bourgeois. Il travaille à promouvoir leur prospérité et exerce un certain contrôle sur leurs gouvernements municipaux.

Il est parvenu à soumettre l'Eglise entière à son autorité, en abolissant et en rétablissant tour à tour la Pragmatique Sanction, par laquelle son père a instauré les libertés de l'Eglise Gallicane, il utilise le Pape pour faire obstacle aux prétentions du clergé et le clergé pour réfréner les abus pontificaux.

Louis XI est enfin parvenu à briser l'empire du féodalisme en France pour ranger sous la tutelle royale les seigneurs et les princes mécontents, qui désormais en sont réduits à regretter le bon vieux temps où leurs aïeux exerçaient la haute, la moyenne et la basse justice, et pouvaient se considérer comme des souverains indépendants. Sa stratégie globale et son adresse lui ont permis de réunir au domaine des fiefs importants : en 1480, les Duchés d'Anjou et du Bar, les Comté de Provence et du Maine, le Comté d'Armagnac. La mort de Charles le Téméraire, en janvier 1477, a ouvert sa succession, et la mort de sa fille Marie en mars 1482 conduit à la signature du traité d'Arras le 23 décembre 1482, traité qui permet à Louis de rattacher à la France le Duché de Bourgogne, la Picardie, les Comtés de Ponthieu et de Boulogne.

Le danger Anglais est définitivement écarté. Le roi Edouard profite pendant quelques années des largesses financières de Louis, mais sa pension lui est versée de plus en plus difficilement et avec un retard toujours plus grand, jusqu'au jour où Louis décide de ne plus la verser du tout, après la signature du traité d'Arras. Edouard IV se trouve alors réduit à la plus parfaite impuissance, ses ressources sont entièrement absorbées par sa campagne contre les Ecossais, alliés de la France, campagne à laquelle il ne peut participer en raison d'une santé précaire. En proie à une colère d'autant plus vive qu'elle est impuissante, Edouard IV se trouve écrasé par l'humiliation. Il se rend compte qu'il est maintenant trop tard pour attaquer la France avec l'aide des Pays-Bas et qu'il ne dispose plus sur le continent d'un allié susceptible d'inquiéter Louis. Au début d'avril 1483 il s'effondre, victime d'une attaque d'apoplexie. Le 9 du même mois il meurt.

Louis se retrouve en position de force en Europe, empereur en son Royaume, disposant d'une diplomatie redoutable, faisant peser ses volontés sur tous les Etats. Sa politique d'alliances lui permet de neutraliser sans combattre le Roi d'Angleterre et l'Empereur d'Allemagne.

Ses réformes économiques ont fait de la France un pays apte à recevoir les lumières de la renaissance qui pointent en Italie. Il tire de son Royaume un revenu supérieur au double du revenu de son père, et il lègue à son fils un Etat centralisé, doté d'un corps de fonctionnaires habiles et efficaces.

Son armée est désormais la première d'Europe, nombreuse, permanente, bien équipée et homogène. Elle permettra à ses successeurs de s'engager dans des aventures Italiennes pas toujours bien maîtrisées.

On le voit : c'est le succès d'une stratégie de puissance globale. Vingt ans d'efforts ininterrompus ont été nécessaires à la réalisation des objectifs fixés très tôt par Louis. Malgré de lourds handicaps initiaux, cette stratégie s'est révélée gagnante car elle était innovante et elle associait des domaines d'action jusque-là disjointes.

CONCLUSION

Nous avons balayé le règne de Louis XI à la recherche d'un fil conducteur. Nous avons vu que ce souverain ne s'est pas contenté de naître et d'hériter de son père un Royaume. Ce prince a voulu régner à sa manière sans imiter les autres, mais en réinventant la notion de pouvoir.

Pendant longtemps l'Histoire privilégia les jugements de valeur et tendit à enfermer la personnalité des Rois ou des princes en une seule formule réductrice. Ces étiquettes demeurent en mémoire : « le Débonnaire », « le Pieux », « le Gros », « le Bel », « le Hutin », ou encore « le Sage ». Pour Louis XI, nos livres ne retiennent aucun surnom. C'est dire qu'il tient une place particulière, entre les Rois du Moyen âge, princes attachés à un idéal chevaleresque mais mauvais politiques, et les Rois de la période moderne, plus réalistes et pour qui, au service de l'Etat et de leur propre destin (l'un et l'autre souvent confondus), tout était possible, souhaitable et par avance justifié. Précurseur, Louis XI le fut sans doute, mais à grand-peine, car il n'était pas sorti de la nuit du Moyen âge et pas vraiment illuminé des feux de la Renaissance. L'image de ce Roi à cheval entre deux époques est également trompeuse, car les notions de « médiéval » et de « moderne » sont des créations de l'esprit, tout à fait artificielles, nées de notre désir de classer et d'opposer un temps à un autre, afin de marquer des cassures ou des seuils. Le siècle de Louis XI ne se distingue pas plus que d'autres par une transition vraiment identifiable. Jacques Bainville disait très justement « toutes les époques sont des époques de transition ».

Cette étude avait pour but de montrer que, pareil à monsieur Jourdain, qui faisait de la prose sans le savoir, Louis XI a fait du SUN-TZE, du CLAUSEWITZ ou du BEAUFRE sans le savoir.

Nous avons vu qu'il était possible de faire une lecture transverse et thématique de ce règne, pour en dégager cinq grands principes. Ces choix stratégiques, réunis en un faisceau et dont la réalisation fut simultanée tout au long du règne de Louis, forment ce fil conducteur que nous évoquions plus haut. De cette étude ressort l'image d'un homme aux capacités exceptionnelles, doué d'une personnalité complexe et multiple. Ses ennemis l'appelaient non sans raison « l'universelle araignée », une métaphore signifiant que le Roi de France était l'inévitable vainqueur de toute négociation. Le portrait gothique qu'en dresse sir Walter Scott offre peu de ressemblance avec ce Roi toujours prêt à pardonner les trahisons pour gagner de futurs dévouements, et qui, comme le reconnaissent ses ennemis, était toujours désireux de

sauvegarder ses hommes et préférait de beaucoup perdre dix mille couronnes que le dernier de ses archers.

Sa carrière constitue l'un des plus grands succès politiques que l'histoire ait connu. S'étant fixé un but, il a su se donner les moyens de vaincre en appliquant le premier principe de Sun-Tze : connaît-toi toi-même et connaît ton ennemi et ta victoire sera complète.

Il était dévoré par le soupçon, laid et parlait rudement, pourtant il choisit comme arme la persuasion. Il couvrit l'Europe d'un réseau politique unique mais il s'obstinait à vouloir faire toute chose à sa guise. Profondément inquiet, il n'était jamais satisfait de son travail, et, lorsqu'il avait donné le meilleur de lui-même, il se laissait aller à commettre quelque exploit douteux risquant de compromettre les tâches auxquelles il avait consacré sa vie. Mais, s'il se trahit parfois lui-même, jamais il ne trahit le peuple de France. Il était doué d'un rare talent : il savait tirer parti de l'expérience, de sorte que l'échec même lui était profitable, et sa volonté était suffisamment puissante pour dominer ses faiblesses. Pour Louis XI, échec, repli sur soi, et réaction constituaient le rythme même de la vie. Mais ce processus, il semble l'avoir adopté plutôt que subi.

C'est durant cette période de transition que nous évoquons tout à l'heure que Louis XI exerça ses talents. Ecartelée entre les traditions d'un Moyen âge déclinant et les nouveaux principes nationalistes, l'Europe du XV^e siècle voyait s'épanouir une génération de princes flamboyants et d'aventuriers astucieux. Louis monta sur le trône d'un Royaume féodal épuisé par un siècle d'invasions, de luttes intestines, de soulèvements populaires, de peste et d'incapacité princière. A ses successeurs, il laissa une monarchie nationale. Pour anéantir le plus dangereux de ses ennemis, il inventa une arme nouvelle, la guerre froide. Connue comme l'un des fondateurs de l'Europe moderne, il doit rester pour nous un précurseur de la stratégie globale. C'est pourquoi, dans cette étude, j'ai cherché à définir le souverain pour essayer de comprendre le stratège.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE :

Philippe ERLANGER *Charles VII et son mystère* Gallimard

Jean FAVIER *La Guerre de Cent ans* Fayard

Georges DUBY *Le Moyen âge* Hachette

Emmanuel LE ROY LADURIE *L'Etat Royal* Hachette

Georges BORDONOVE *Louis XI* Fayard

Jacques HEERS *Louis XI le métier de Roi* Perrin

Paul MURRAY KENDALL *Louis XI* Fayard

STRATEGIE :

SUN ZI *L'Art de la guerre* Economica

André BEAUFRE *Introduction à la stratégie* Hachette

Carl Von CLAUSEWITZ *De la guerre* Robert Laffont

Gérard CHALIAND *Anthologie mondiale de la stratégie*

Hervé COUTAU-BEGARIE *Dictionnaire de stratégie*